

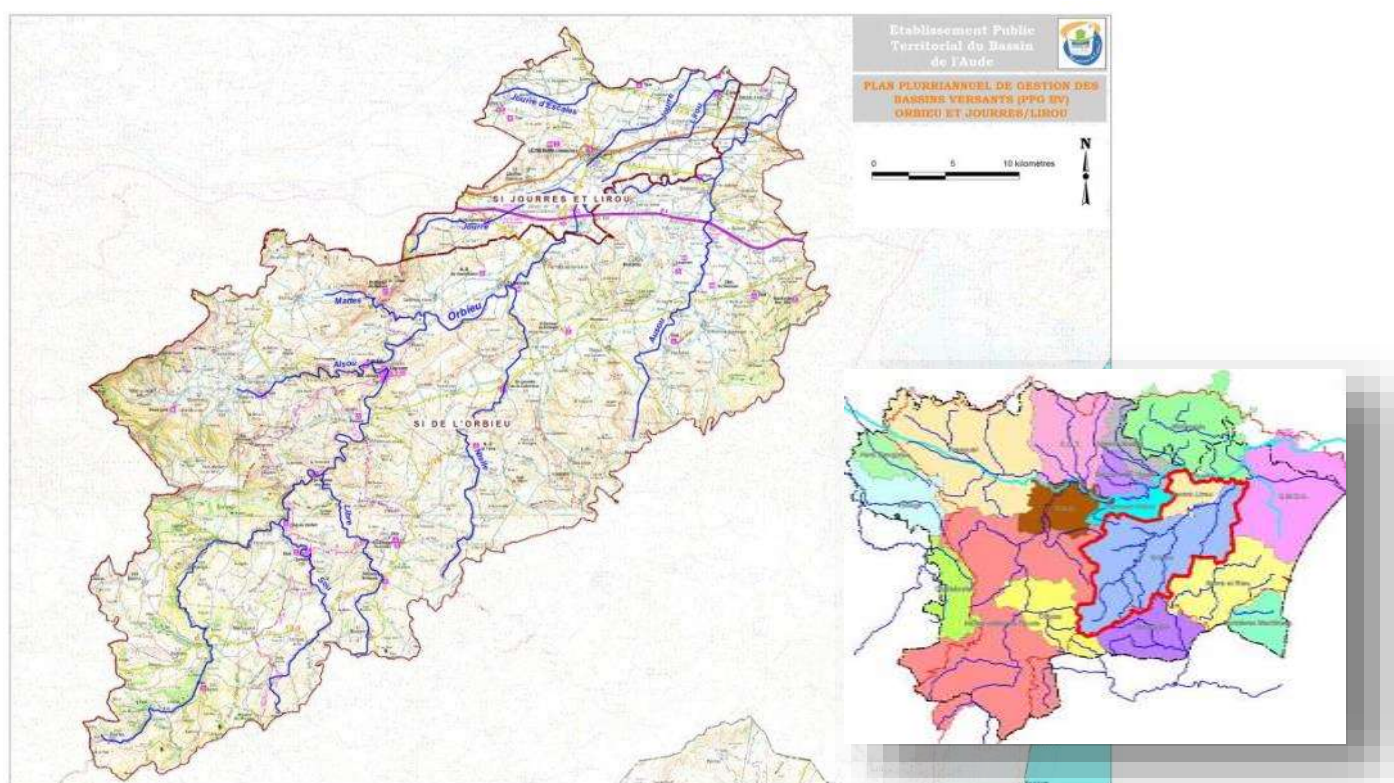
Le territoire « Orbieu et Jourres » : 2 structures compétentes

Le territoire « *Orbieu et Jourres* », issu d'un sous découpage de la masse d'eau « *Aude médiane* » du SDAGE Rhône-Méditerranée, correspond aux bassins versants de l'Orbieu, et de la Jourre, la Jourre d'Escales et le Lirou.

Ce territoire s'étend sur près de 845 km² et couvre sur la rive droite de l'Aude, la majeure partie du massif des corbières.

Le territoire « *Orbieu et Jourres* » est représenté par les 2 maitres d'ouvrages adhérents au SMMAR suivants :

- **Le syndicat Intercommunal du Bassin de l'Orbieu**
- **Le Syndict Mixte des Jourres et du Lirou.**



Chacune des deux structures qui composent le périmètre a validé des statuts qui lui permettent d'exercer deux types de compétences :

- faciliter la prévention des inondations des lieux habités ;
- contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Les deux structures concernées sont présentées ci-après :

Le syndicat des Jourres et du Lirou (SMAHJL) : statuts et compétences précisé par arrêté préfectoral n°2011111-006 du 19/05/2011.

Les 8 communes qui adhèrent à ce syndicat ont été profondément marquées par la crue de 1999 qui a été particulièrement violente sur ce territoire de l'intercommunalité Lézignanais. C'est donc dès 2001 que ces communes vont réunir leurs efforts au sein de ce qui va devenir le syndicat intercommunal de la Jourre.

Le Syndicat du Bassin de l'Orbieu (SIAHBO) : statuts et compétences précisé par arrêté préfectoral n°2010-11-1898 du 25 juin 2010 :

L'existence de ce syndicat est ancienne puisque elle date du 23 novembre 1964. La promulgation de la 1^{ère} Loi sur l'Eau aura sans doute été un élément déclencheur dans la constitution de la structure qui ne comptait à l'époque que 8 communes sur la partie aval du cours de l'Orbieu. Au fil des années et avec les crues successives qui ont impacté le bassin versant, d'autres communes ont intégré progressivement le syndicat de l'Orbieu qui comptait 37 communes au moment de la crue de novembre 1999. Puis sous l'impulsion du SMMAR récemment créé après cet événement, le Syndicat de l'Orbieu va être étendu dans sa forme actuelle à l'ensemble des 56 communes du bassin versant.

Les deux structures ont été créées à l'origine pour répondre à un objet unique visant la **prévention des inondations**. Et ce n'est qu'en 2010, sous l'impulsion du SMMAR, qu'elles prendront toutes les deux une seconde compétence relative à la « **préservation de l'eau et des milieux aquatiques** ».

1.1.1.1 Enjeux et principaux objectifs d'interventions sur la période 2014-2019 :

En regard des orientations de la Directive Cadre Européenne sur l'eau, des dispositions du SDAGE Rhône-Méditerranée 2010-2015, des problématiques locales, et du retour d'expérience suite à dix ans d'interventions des deux structures qui composent le secteur « *Orbieu et Jourres* », **les nouveaux grands objectifs d'interventions sur la période 2015-2020 sont les suivants :**

- Pérenniser l'effort mené en matière de restauration et gestion régulière des cours d'eau en matière de **traitement de la ripisylve**, avec pour double objectif la prévention des inondations et l'équilibre des milieux naturels en vue du bon état écologique des cours d'eau.
- Prendre en considération **les enjeux de mobilité et de géomorphologie** des cours d'eau sur le fleuve Aude domaniale.
- Sur le secteur de l'Orbieu, mettre en œuvre à des actions concrètes en matière de **mobilité et de géomorphologie**, identifiées dans le cadre de l'étude morphologique et sédimentaire en voie de finalisation.
- Sur le secteur de l'Orbieu plus particulièrement, poursuivre les efforts d'optimisation des **champs d'expansion de crues**,

- Sur le secteur des Jourres et du Lirou particulièrement, valoriser la préservation et la mise en valeur des **zones humides** (sur le sous bassin versant du Lirou notamment) dans une logique d'intervention « trame bleue ».
- Sur le bassin de l'Orbieu, **augmenter le partenariat et les synergies** avec l'animateur du site Natura 2000 (SIC de la Vallée de l'Orbieu).

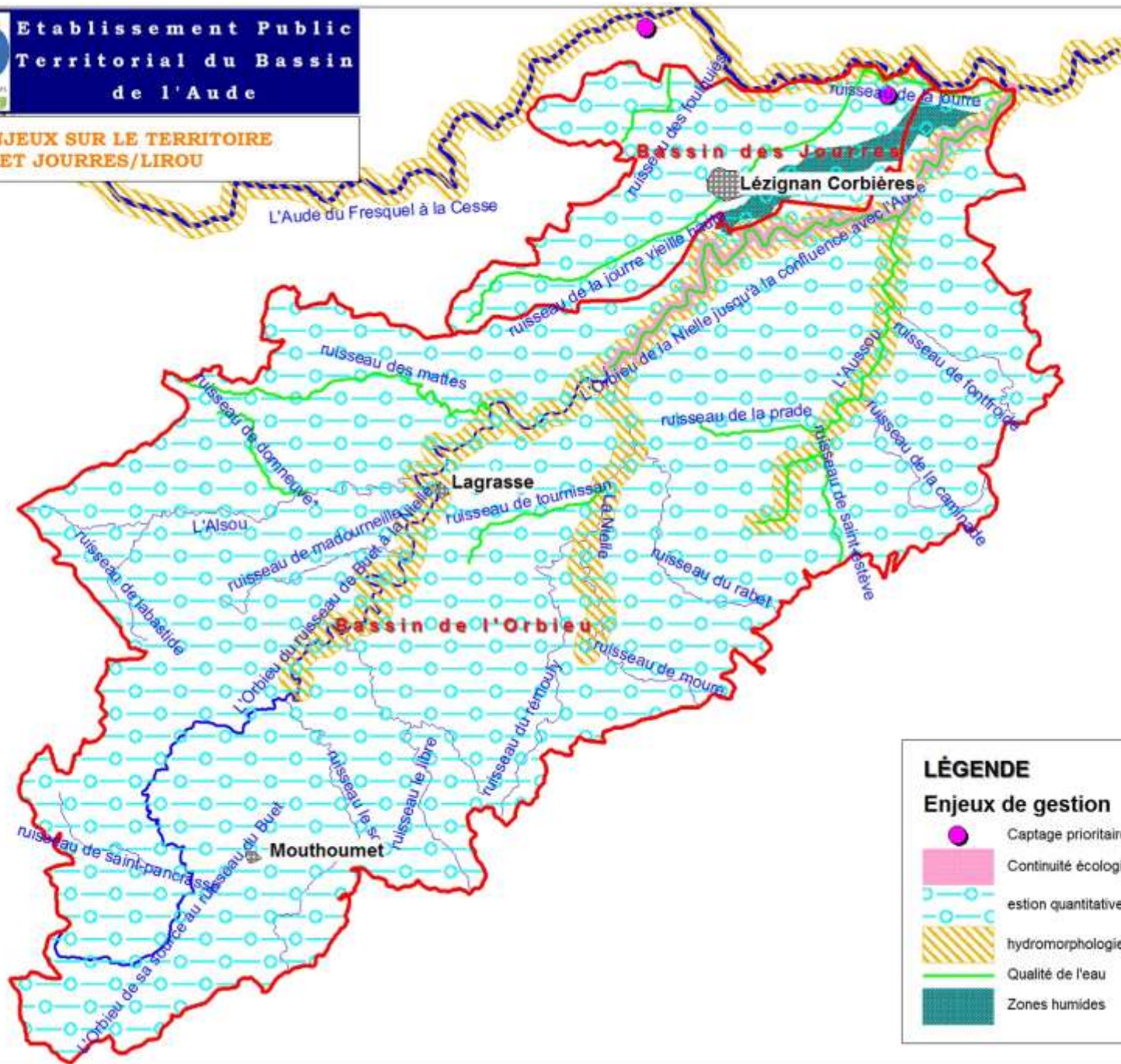
Sur les deux structures :

- Faciliter la mise en œuvre des actions de **lutte contre les pollutions** et à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Participer à la **réduction du déficit quantitatif** et favoriser la mise en œuvre du PGRE,

Plan Pluriannuel de Gestion de Bassin Versant (PPG BV) Orbieu-Jourres : principaux enjeux et liste des actions

Ci-dessous se trouvent sous une forme illustrée, les principaux enjeux de gestion sur le secteur « *Orbieu et Jourres* » :

**PRINCIPAUX ENJEUX SUR LE TERRITOIRE
 ORBIEU ET JOURRES/LIROU**



L'Aude du Fresquel à la Cesse



Sigean

LÉGENDE

Enjeux de gestion

-  Captage prioritaire
-  Continuité écologique
-  estion quantitative
-  hydromorphologie
-  Qualité de l'eau
-  Zones humides

Principales actions inscrites au PPG BV « Orbieu-Jourres »

Au regard des différents enjeux de gestion, les fiches actions vont s'articuler autour du temps **d'animation** (portage SMMAR) et des **études et/ou travaux d'investissements** à réaliser (portage par les syndicats de rivière). Les 5 axes issus de la stratégie seront développés comme tels dans les fiches actions :

- **Axe 1 : Restauration physique des cours d'eau** => Aude, Orbieu.
 - **Aude** : études préalable niveau avant-projet du secteur identifié dans l'étude espace de mobilité du fleuve Aude et affluents (Bras mort de l'Aude à Ventennac FA-3) ;
 - **Orbieu** :
 - Réhabilitation de la zone de **l'Horte à Ribaute** en vue de favoriser la recharge sédimentaire et les zones humides.
 - Réhabilitation de la zone de **l'Arjole à Camplong** en vue de favoriser la recharge sédimentaire et les zones humides.
 - Gestion de la mobilité de **l'Orbieu à Fabrezan** en vue de favoriser la recharge sédimentaire et la protection d'enjeux d'utilité publique.
 - Recharge sédimentaire du lit de l'Orbieu à partir des anciennes gravières de la **Bacoune à Luc sur Orbieu**.
 - Recharge sédimentaire et protection d'enjeux en amont de la voie ferrée à **Névian et Villedaigne (méandres de Villenouvette)**.
 - **Remobilisation des structures alluvionnaires sur l'Orbieu et ses affluents** afin de favoriser et d'accélérer la recharge sédimentaire.
 - **Favoriser l'expansion des crues et la mobilité de l'Orbieu et de la Nielle sur deux zones prioritaires** (Fabrezan et Névian). Ces actions seront engagées en lien avec le monde agricole, pour faciliter le redéploiement des parcelles les plus impactées par les crues.
 - Réalisation d'un **profil en long de suivi des évolutions de l'Orbieu**
 - **Rétablissement de la continuité écologique** au niveau de deux ouvrages prioritaires sur la masse d'eau FRDR 176 : **seuil de Ferrals les Corbières et seuil de Villedaigne**.

- **Axe 2 : Gestion quantitative** : Aucune action retenue dans ce PPG BV « *Orbieu et Jourres* ». Aucune action.

- **Axe 3 : Reconquête de la qualité de l'eau** => Bassins des Jourres et du Lirou
 - Incitation à la mise en place d'une zone de rejet végétalisée (ZRV) sur la commune de Lézignan Corbières.

- **Axe 4 : Zone humide** => Définition de plans d'actions et mise en place de travaux de préservation et/ou de valorisation sur les zones humides des bassins de l'Orbieu et des Jourres.
 - Valorisation de **la zone humide FontCabrol à Ferrals les Corbières**.

- Réalisation d'inventaires, définition d'un plan d'actions et travaux de préservation et/ou de mise en valeur des **étangs et zones humides sur le sous bassin du Lirou** dans une logique « trame bleue ».
- **Axe 5 : Ripisylve => restauration de l'Aude domaniale (DPF) et gestion régulière des affluents** en continuité des précédents plans pluriannuels de gestion régulière des cours d'eau menés depuis une dizaine d'années
 - Gestion des ripisylves des **cours d'eau non domaniaux**.
 - Actions de restauration de la ripisylve sur **l'Aude domaniale**,
- **Animation du PPG BV « Orbieu et Jourres »** : le travail du technicien consistera notamment à :
 - **assister les deux syndicats de rivière** dans la mise en œuvre des actions opérationnelles identifiées dans le présent PPG BV (assistance technique, administrative, juridique...)
 - **participer aux groupes de travail sur les thèmes transversaux** (zones humides, espace de mobilité, volumes prélevables...) afin de retranscrire localement et mettre en œuvre des stratégies d'intervention sur le territoire.
 - **Servir de relai technique aux communes** pour toutes questions relatives à la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau et des cours d'eau (PAPPH, ZRV, ...)
 - **Développer encore les partenariats pour tous les projets de gestion durable et équilibrée de la ressource en eau portés par les autres acteurs du territoire** (contrat de canal de Luc, captages prioritaires de Canet d'Aude et Tourouzelle, poursuite du partenariat avec l'opérateur Natura 2000 sur le site « vallée de l'Orbieu, actions « zones humides » portées par la fédération des chasseurs de l'Aude, ...)
- **Animation et communication sur les évolutions morphologiques sur le bassin de l'Orbieu** (mise en forme de la maquette rédigée dans le cadre de l'étude morphologique et sédimentaire, et diffusion de la plaquette de communication).